



Arnaud Benoist-Vidal

Arnaud Benoist-Vidal démarre sa carrière en 1989 chez JP Morgan. Après avoir occupé la fonction de gérant actions à la banque CCR et la Lloydsbank, il rejoint UBS en 2013 où il se spécialise sur le secteur santé. Il rejoint Financière de l'Arc en 2015 et élabore l'approche de notre fonds Arc Actions Santé Innovante au 1er janvier 2020.



Le saviez-vous ?

Notre fonds **Arc Actions Santé Innovante** est investi dans la société commercialisant les machines Cobas, dans celle propriétaire du Remdesevir (une de nos principales positions), et dans celles développant des vaccins.

Code ISIN :

Part A: FR007028063

Part B: FR0010734376

[En savoir plus sur ce fonds](#)

Avec la crise sanitaire que nous traversons, tout investisseur peut légitimement s'interroger sur l'intérêt du secteur de la santé.

Arnaud Benoist-Vidal, gérant d'actifs, spécialisé sur le secteur de la santé, revient sur cette thématique et ses anticipations.

Que vous disent les experts sur la crise sanitaire que nous traversons ?

A. B-V : Les infectiologues étaient divisés avant la propagation de l'épidémie. Certains préconisaient le laisser-faire et l'auto-immunisation, alors que d'autres prônaient l'isolement de la population. Aujourd'hui face à la réalité et en l'absence de traitement efficace et approuvé par les autorités sanitaires, le débat est clos.

En France, la conclusion du conseil scientifique va en ce sens et recommande 6 semaines de confinement. Compte tenu du délai d'incubation observé, les restrictions devraient commencer à porter leurs fruits ces prochains jours, avec un taux quotidien de nouveaux cas en baisse.

Soulignons que l'espoir de trouver une solution curative est grand !

Les chercheurs du monde entier se mobilisent. Plusieurs molécules existantes sont actuellement testées. L'Europe expérimente la **chloroquine** (un anti-paludisme), les Chinois et les Américains testent le **Remdesevir**, un antiviral initialement développé contre Ebola.

L'autre espoir thérapeutique repose sur l'élaboration d'un **vaccin** mais l'approbation d'un nouveau traitement ne devrait pas se produire avant six à dix-huit mois.

Un autre effort de développement a été la mise sur le marché de **nouveaux tests de diagnostic**. Comme cela a été démontré

en Corée du Sud et en Allemagne, le dépistage à grande échelle est un outil préventif déterminant contre la diffusion massive du virus. Un test de routine, adapté aux machines à haut débit Cobas 6800 et 8800 de Roche Diagnostics, vient d'être approuvé. Chaque appareil peut réaliser plus de 100 tests en trois heures, soit environ 1000 dépistages en 24 heures. Cela représente, à terme, une force de frappe potentielle de plus de 700 000 tests par jour !

Cette crise sanitaire pourrait être bénéfique au secteur de la santé ? N'est-ce pas un peu opportuniste ?

A. B-V : La santé est une thématique séculaire, décorrélée des cycles économiques et disposant de fondamentaux favorables.

Pour moi cette thématique est porteuse et le restera sur plusieurs décennies car elle doit faire face à de nombreux enjeux (croissance et vieillissement de la population, urbanisation, amélioration, changement de mode de vie, etc.).

D'ailleurs, ce secteur fait partie de notre grille d'allocation d'actifs permanente.

Aujourd'hui, je pense que c'est **la baisse des marchés financiers qui rend ce secteur encore plus attractif**, et non pas les opportunités qu'auraient pu créer l'extension du virus.

C'est l'occasion de rentrer sur des valeurs de croissance à des prix bien inférieurs à ceux observés en début d'année.

“ Nous vivons l'une des vagues d'innovations les plus importantes de ces dernières décennies .

Arnaud Benoist-Vidal
Gérant ”

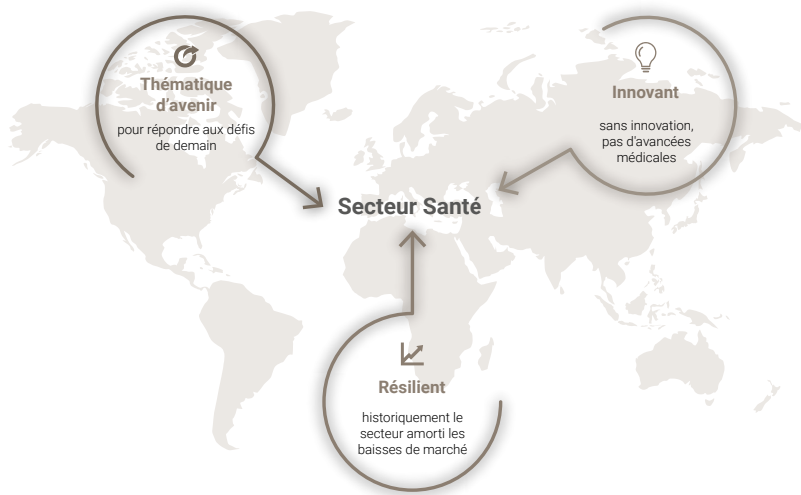
Quand on évoque le secteur de la santé, on pense médicaments ou hôpitaux. Mais ce secteur est extrêmement vaste. Pouvez-vous nous dire ce qu'il représente simplement ?

A. B-V : Dans le monde plus de 4400 valeurs ont la classification santé selon la nomenclature GICS (Global Industry Classification Standard). La santé est donc une thématique très large. Nous avons décidé de la répartir en 3 piliers d'investissement qui consistent en 3 segments de croissance :

- 1- les sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques, exploitant donc des « médicaments »,
- 2- les équipements médicaux pour les hôpitaux et les particuliers,
- 3- les services médicaux, qui regroupent les sociétés travaillant à l'amélioration du système de santé (recherche, IT, ...).

Ce secteur est considéré comme défensif, l'est-il encore en période de crise sanitaire ?

A. B-V : Historiquement depuis 2001, dans les phases de correction boursière, le secteur de la santé surperforme les indices généraux et amorti partiellement les baisses. Cette tendance se confirme encore avec la crise du Covid-19 : l'indice MSCI World Health Care net total return baissait de 21,5% en euro au 23 mars (au plus bas récent des marchés) contre -28,8% pour l'indice MSCI World net total return. Autre exemple, au 21 septembre 2001, le secteur avait baissé de 6% en dollar au plus bas des marchés, contre -15% pour le MSCI World.



La leçon à tirer de cette crise sanitaire est la forte dichotomie des performances boursières. Certaines sociétés ont bénéficié de cette crise, mais elles restent minoritaires. C'est le cas par exemple des fournisseurs de masques, de tests de diagnostic, et de celles fabriquant des ventilateurs mécaniques pour l'insuffisance respiratoire aiguë. Les sociétés propriétaires des molécules évoquées précédemment ont aussi connu une performance positive. Clairement, la qualité de la sélection des titres sera la clé de la création de valeur sur ce secteur.

Vous nous avez confié être très optimiste sur la thématique santé, pourquoi ?

A. B-V : Pour revenir sur l'actualité, il a fallu plusieurs années pour séquencer le virus du SIDA, plusieurs mois pour Ebola et seulement 3 jours pour le Covid-19. Les nouvelles technologies permettent de gagner des années dans toute la recherche médicale.

Actuellement, je pense que nous vivons l'une des vagues d'innovations les plus importantes de ces dernières décennies ! Une révolution biotechnologique est en cours avec l'apparition d'un nombre très élevé de nouveaux traitements plus efficaces et plus ciblés, donc mieux tolérés pour des pathologies à forte prévalence, mais aussi des maladies rares, un de nos axes d'investissement.

Dans l'équipement médical, la miniaturisation permet, par exemple, aux patients diabétiques de type 1, de disposer de pompes à insuline ultra-réduites et de vivre quasi-normalement.

De nouveaux protocoles de soins sont élaborés grâce à la digitalisation. La télé-consultation, par exemple, est une pratique renforcée par cette crise et dorénavant remboursée par les mutuelles et les sécurités sociales.

En tant qu'investisseur notre stratégie est de nous positionner au coeur de ce mouvement d'innovation.

Vous souhaitez recevoir nos reporting ou justificatifs spécifiques, vous avez une question ?



04 42 53 88 90



contact@financieredelarc.com

Document promotionnel

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. La Financière de l'Arc se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Financière de l'Arc – S.A.S au capital de 941 000 euros – RCS Aix-en-Provence 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille – Agrément AMF n°GP-11000027 – 260, rue Guillaume du Vair 13090 Aix-en-Provence. FINARITW-042020. Ne pas jeter sur la voie publique.